

REPUBLIQUE DE GUINEE



**MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE (MMG)
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MEDD)**

**PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES
ET DE L'ENVIRONNEMENT (PGRNME)**

CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 819 -GN

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN
SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE EN FAVEUR DU PGRNME**

SMI N°29/PGRNME/CI/09/2023

Date de début : 11 Septembre 2023

Date de fin : 10 Octobre 2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement (PGRNME) est une nouvelle assistance de la Banque mondiale à la Guinée pour une gestion rationnelle des ressources minières, environnementales et naturelles. Le Projet est sous la tutelle du Ministère des Mines et de la Géologie et du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Les organismes publics ciblés par le Projet sont l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faunes (OGPNRF) et l'Agence Guinéenne d'Évaluation Environnementale (AGEE). Le Ministère de l'hydraulique avec l'Agence du Bassin du fleuve Niger (ABN) est impliqué par le biais d'un accord de travail avec le MEDD.

L'objectif de développement du Projet est de « contribuer au renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion intégrée des ressources minérales et naturelles de la Guinée, ainsi qu'à l'accroissement des avantages des secteurs minier et environnemental au profit des communautés ». Le Projet sera financé par l'IDA (Association Internationale de Développement) membre du groupe de la Banque mondiale à hauteur de 65 millions \$ US.

Les principales composantes du Projet seront :

Composante A : Amélioration des cadres politiques, réglementaire et institutionnels des secteurs miniers et environnemental;

Composante B : Politiques, Institutions, Gouvernance et inclusion économique du secteur minier ;

Composante C : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Composante D : Gestion du Projet

La planification et la réalisation de ce projet occasionnent des aspects environnementaux et sociaux qui méritent d'être connus et traités de manière rationnelle.

Pour la préparation et l'exécution des différentes composantes du Projet sur le plan environnemental, le Ministère des Mines et de la Géologie recrute un Spécialiste en Sauvegardes Environnementales et Sociales qui sera responsable du suivi et l'exécution des mesures environnementales.

II. MISSION DU CONSULTANT

2.1. Tâches et responsabilités du Spécialiste en Sauvegardes Environnementales



Placé(e) sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le Spécialiste en Sauvegardes Environnementales apportera un appui technique à l'Unité de Gestion du Projet dans la mise en œuvre du Projet et de façon spécifique dans son domaine de compétences.

Le Spécialiste en Sauvegardes Environnementales est responsable du suivi Environnemental et de la mise en œuvre des instruments et outils de gestion environnementale du Projet, et veillera en particulier sur le respect des engagements pris par la Guinée dans le Plan d'engagement environnemental et social

Il travaillera en étroite collaboration avec le Spécialiste en Sauvegardes Sociales du Projet et ses autres collègues du projet, les spécialistes de l'AGEE et les différentes parties prenantes du Projet.

De façon spécifique, le Spécialiste en Sauvegardes Environnementales devra :

- S'assurer de la prise en compte des questions environnementales dans l'intégralité du Projet et ce conformément aux engagements définis dans le PEES, le PMPP, la Procédure de gestion de la Main d'œuvre et autres instruments de sauvegardes préparés par le Projet ;
- Participer à la mise en œuvre des outils de sauvegarde environnementale et sociale développés par le Projet : (i) PEES, (ii) PMPP, (iii) Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iv) Etude Stratégique Environnementale et Sociale, (v) Cadre fonctionnel (CF); (vi) PGES ; (vii) Procédure de Gestion de la main d'œuvre notamment sur les aspects environnementaux ;
- Veiller à l'application correcte des normes environnementales de la Banque Mondiale, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux négatifs potentiels pouvant résulter de l'exécution des activités du Projet ;
- Coordonner la diffusion et l'appropriation des documents de sauvegardes environnementales par les parties prenantes du Projet;
- Coordonner la planification, l'élaboration, l'analyse et la validation des études et des documents en matière de sauvegarde environnementale ;
- Veiller à l'application correcte de la sélection environnementale et sociale (screening) des sous projets d'activités;
- Assurer l'élaboration des Termes de Référence des Etudes Environnementales ;
- Participer à la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) en veillant à l'intégration, aussi bien dans le DAO que dans les marchés/Contrats de travaux, des clauses environnementales à respecter par l'Entreprise/Maître d'œuvre et le suivi de leur exécution ;
- Assurer le suivi de l'exécution des PGES et des PGES-C des entrepreneurs ;
- Participer au processus de sélection des prestataires devant intervenir sur des études et travaux ayant un lien avec les sauvegardes environnementale ;
- Analyser les données de la surveillance et du suivi environnemental et proposer des mesures d'amélioration de la gestion environnementale des infrastructures ;
- Participer à la conception, l'organisation et l'alimentation de la base de données environnementales et sociales en coordination avec le spécialiste en sauvegarde sociale, le spécialiste en suivi-évaluation et l'équipe de l'UGP et assurer la documentation et l'archivage de l'ensemble des activités liées à son domaine, ainsi que le reporting pour l'UGP et pour la Banque Mondiale;
- Déterminer, en concertation avec les Ministères chargés de l'Environnement et des Mines, les besoins des parties prenantes en matière de renforcement de l'expertise environnementale et sociale au niveau local et national ;
- Participer à la préparation des missions de supervision de la Banque mondiale et prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations relatives aux sauvegardes environnementales ;

- Assurer l'interface entre le Projet et les partenaires concernés pour la conformité des dispositions environnementales au cours des réalisations physiques ;
- Veiller à l'actualisation, en cas de besoin, des documents de sauvegardes environnementales et sociales et à la préparation éventuelle d'outils additionnels de sauvegarde;
- Exécuter des missions de suivi environnemental sur le terrain afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales ;
- Suivre l'actualisation et la mise en œuvre des directives de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) du secteur minier

2.2. Gestion Administrative:

- Elaborer le plan de travail et budget annuel (PTBA) dans son domaine et contribuer à la préparation du plan de travail et budget annuel du Projet ;
- préparer régulièrement les rapports trimestriels et annuels de suivi environnemental des activités du Projet;
- Exécuter toute activité confiée par le Coordonnateur en rapport avec son domaine de compétence

III. PROFIL ET EXPÉRIENCE REQUIS

- ✓ Avoir un diplôme d'études supérieures (BAC+ 5 ans au moins) en gestion de l'environnement, sciences naturelles (Écologie, Biologie, Botanique, etc.), géographie ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base) ;
- ✓ Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la l'évaluation environnementale et sociale dans le cadre de son diplôme universitaire ou au sein d'une institution reconnue dans ce sens;
- ✓ Avoir occupé ce poste de spécialiste en sauvegarde environnementale durant au moins cinq (5) ans au sein des Projets financés par des partenaires techniques financiers, y compris la Banque mondiale, les sociétés minières appliquant les normes de IFC. Ce critère est primordial;
- ✓ Avoir réalisé au moins cinq (05) évaluations environnementales et sociales (Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), Audits Environnementale ; Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ; audits environnementaux ; analyse de risques ; etc.) de Projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale, l'Union Européenne, la BAD, l'AFD et autres ;
- ✓ Avoir une expérience avérée dans le suivi et la surveillance des PGES du Projet.
- ✓ Avoir une expérience dans l'élaboration des clauses environnementales et sociales, et le suivi de leur exécution.

IV. QUALITÉS EXIGÉES

- ✓ Avoir une connaissance suffisante des Directives et Politiques opérationnelles de sauvegardes environnementales ainsi que les Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale;
- ✓ Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- ✓ Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- ✓ S'assurer de ses aptitudes physiques pour des missions et travaux de terrain ;
- ✓ Bonne aptitude de travail en équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- ✓ Justifier d'une maîtrise parfaite de la langue française et une maîtrise d'une langue locale.



- ✓ Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, Powerpoint ...);

V. LIEU D'AFFECTATION

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements fréquents dans les différentes zones d'intervention du Projet.

VI. DURÉE DE LA MISSION

Le mandat sera pour douze (12) mois et sera subséquemment renouvelé pour un an chaque année en fonction de la performance, et pour une période maximale n'excédant pas la durée du Projet.

VII. CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RECRUTEMENT

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet pour une période d'un (1) an renouvelable après évaluation. S'agissant d'un poste contractuel, il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions ci-après de la clause 1.13 (d) des Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la Banque et des Crédits et Dons de l'AID, datée de Janvier 2011 qui précisent que les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé; et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêt (voir paragraphe 1.9 des mêmes Directives).

VIII. METHODE DE SELECTION

Un Consultant sera sélectionné selon suivant la méthode de **Sélection de Consultants Individuels (SCI)** définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et août 2018.

IX. DOSSIERS A FOURNIR :

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un Curriculum Vitae détaillé daté et signé (préciser les coordonnées de trois (3) employeurs précédents), les copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par écrit auprès de l'Unité de Gestion du PGRNME du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures GMT à l'adresse suivante : **Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Résidence Alimou, BP : 2413 Conakry, Téléphone: 622- 200-224 / 623-613-612, Email : oussoubasor@gmail.com et copie à apm.environs@gmail.com / bousoum@yahoo.fr**

Les candidatures doivent porter la mention « **Candidature pour le Poste de Spécialiste en Sauvegarde Environnementale du PGRNME** » et être transmises par courrier électronique ou en copie dure sous plis fermé au plus tard le **10 Octobre 2023 à 12H TU** aux adresses suivantes : **oussoubasor@gmail.com et copie à apm.environs@gmail.com / bousoum@yahoo.fr.**

Fait à Conakry, le 8 septembre 2023

